



plu
> DUP / Mise en compatibilité

> Plan Local d'Urbanisme

Liste des emplacements réservés et des servitudes de localisation

Pièce VI

Document approuvé - Décembre 2022

N° des Opérations	DESIGNATION DES OPERATIONS METROPOLITAINES	Surface Approximative (m ²)	Collectivités ou Service Public ayant demandé l'inscription
SL1	Aménagement de voirie et paysagement et gestion hydrauliques liés.	4934 m ²	Métropole

N° des Opérations	DESIGNATION DES OPERATIONS DEPARTEMENTALES	Surface Approximative des emplacements réservés (m ²)	Collectivités ou Service Public ayant demandé l'inscription
D1a	1a : Elargissement à 22 m d'emprise (RD5) depuis le pont du Coulazou jusqu'en limite de commune avec PIGNAN	0 m ²	Département
D2a	RD 102 Route de Murviel. 2a : Elargissement à 12 m d'emprise depuis l'opération 1a (RD5) et l'opération 6 (ancien chemin de fer) et la fin de la ZAD aggro	1435 m ²	Département
D2b	RD 102 Route de Murviel 2b : Elargissement à 12 d'emprise depuis l'opération 6 (ancien chemin de fer) la ZAD aggro jusqu'en limite communale avec PIGNAN	7661 m ²	Département
D3b	RD 185 Route de Fabrègues 3b : Elargissement à 12 m d'emprise depuis la R.D.5 jusqu'en limite communale avec FABREGUES.	8569 m ²	Département
D4a	RD 114 4a : Elargissement à 18 m d'emprise (avenue de la Gare du Midi) depuis la limite communale avec FABREGUES jusqu'au R.D.5	19775 m ²	Département
D4b	RD 114 4b : Elargissement d'emprise en zone UD - 10 m de la R.D.5 à la zone UA avenue de la Gare du Midi prolongation jusqu'au plan de la Croix) - 15 m de la zone UA rue Aimé Tréboulon (à compter de l'avenue Jean Jaurès) route de Gignac	195 m ²	Département
D4c	RD 114 4c : Elargissement à 18 m d'emprise depuis la zone UD jusqu'en limite communale avec AUMELAS	51486 m ²	Département
D5	RD 5 Création d'un rondpoint giratoire à hauteur du chemin des prélongs sur la RD 5.	1450 m ²	Département

N° des Opérations	DESIGNATION DES OPERATIONS COMMUNALES	Surface Approximative des emplacements réservés (m²)	Collectivités ou Service Public ayant demandé l'inscription
6	Ancienne voie ferrée Elargissement à 18 m d'emprise depuis le viaduc du Coulazou jusqu'à la limite de la ZAD de la Tuilerie.)	5159 m²	Commune
7	Elargissement à 8 m d'emprise du chemin des Joncasses	846 m²	Commune
8	Elargissement de la rue du Baou sur une profondeur de 3 m	55 m²	Commune
9	Elargissement à 6 m d'emprise de la rue du Baou (entre la Grand'rue et le Coulazou)	222 m²	Commune
10	Elargissement à 12 m d'emprise (Grand'rue) depuis le chemin de l'Amour au chemin de Saint Martin	777 m²	Commune
11	Emplacement réservé pour le logement.	18645 m²	Commune
12	Elargissement à 10 m d'emprise (route de Fabrègues) depuis le chemin de l'Amour et la R.D.5	672 m²	Commune
13	Création d'équipements publics à vocation sportive en liaison avec la piscine de l'Agglomération de Montpellier. Projet « Plaine des sports » en bordure de la RD5	28986 m²	Commune
14	Avenue du Frigoulet Elargissement à 10 m d'emprise	241 m²	Commune
15	Rue Bastide de l'Oulieu Elargissement à 8 m d'emprise de la place Granier à l'avenue Jean Jaurès	518 m²	Commune
16	Angle de la rue Tréboulon et de la rue Jean Jaurès, élargissement sur les parcelles AM 148 et AM 156	32 m²	Commune
17	Chemin des Peyroules Elargissement à 10 m d'emprise de la route de Gignac au chemin du Four à Chaux	1790 m²	Commune
18	Création d'une voie (emprise de 8 m) de l'avenue Danton Demar et sur toute la zone AM	3403 m²	Commune
19	Chemin du Four à Chaux 19a Elargissement à 10 m d'emprise de l'Avenue J Jaurès à la limite de la zone UD2/zone AM 19b Elargissement à 12 m d'emprise à compter de la limite des zones UD2/AM et sur la toute la ZAD de la Bilière.	7294 m²	Commune
20	Création de la voie Nord Ouest de desserte de la zone UD Nord de la RD 114 à la zone UD2	3238 m²	Commune
21	Chemin de Barthe Elargissement à 12 m du Chemin de la Barthe dit de Montbazin à Vic la Gardiole (tronçon compris entre la zone Nnb (à hauteur du chemin de Cournonterral à la Barthe)	5191 m²	Commune